

LES CHANTIERS JEUNES SE POURSUIVENT...

Malgré la Covid, le dispositif Argent de poche qui permet aux jeunes de 16-17 ans de percevoir quelques euros en échange de travaux communaux se poursuit. Mis en place par la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay Gâtine (MDEE) et pris en charge financièrement par la mairie, il contribue à l'implication des adolescents dans leur commune tout en concrétisant certains chantiers, notamment de réparation et d'embellissement. Cet été, c'est Aurélien BOUTIN qui participait à la construction du barbecue en pierres du parc de l'étang. Il sera rejoint par Enzo CHANCONIE dès les prochaines vacances puis par Luna-Marie TARIAN, ces derniers atteignant l'âge réglementaire de 16 ans. Tous seront encadrés par un élu et/ou un bénévole selon la mission et la période de l'année.



AURÉLIEN (À GAUCHE) SERA BIENTÔT REJOINT PAR ENZO ET LUNA-MARIE DANS LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

... ET LES PLANTATIONS DANS LE BOURG AUSSI.

Il y a 2 ans, nous semions les premières graines et plantions le long du mur de l'église et en pied de mur du domicile de Mme MATHIEU et M. LEGOUT, rue du Vieux Four. Cette année, une trentaine de rosiers a été ajoutée aux massifs de la place de l'église et une démarche de consultation a été initiée par Jean-Marie PARNAUDEAU auprès de quelques résidents du bourg pour étendre les plantations à d'autres habitations. Cette démarche consultative et basée sur le volontariat sera poursuivie dès que les conditions seront plus favorables.



ROSIERS DE L'ÉGLISE © DR

LE REPAS DES AÎNÉS AU PRINTEMPS ET EN PLEIN AIR

Les restrictions liées à la pandémie nous obligent à reporter le repas communal annuel qui aurait dû avoir lieu le 10 Janvier prochain à l'occasion des voeux du maire. Ce sont les nouvelles règles sanitaires qui fixeront cette date, donc probablement au printemps : l'occasion peut-être d'inaugurer une nouvelle formule, en plein air, autour du four à pain et sur la future place près de la rue de l'église.

Bulletin de Saint-Germier (réalisation interne et impression à 115 ex)

3 rue de la Mairie - 79340 / +33 (0)5 49 69 01 82 / saintgermier.mairie@orange.fr / www.saintgermier79.com

Ouverture de la mairie : Lundi de 8h à 12h / Jeudi de 13h30 à 17h30 / ou sur rendez-vous

ST-GERMIER 79 INFOS

Le bulletin communal des germariennes et germariens



DANS CE NUMÉRO

LES HAMEAUX ENFIN PROTÉGÉS DES INCENDIES

DES CARPES ET DES GARDONS LÂCHÉS DANS L'ÉTANG

LA RÉGION SUBVENTIONNE LE COEUR DE VILLAGE

LES CHANTIERS SE POURSUIVENT

2020 va s'achever...

avec un goût amer, et l'année 2021 débutera dans l'incertitude.

La crise sanitaire paralyse projets et espérances, surtout pour nos jeunes et les actifs qui subissent de plein fouet scolarité à distance, chômage partiel ou perte d'emploi.

Au niveau de notre village, on ne peut que se féliciter des solidarités du monde rural qui font que les relations de voisinage se maintiennent et freinent la solitude que le confinement nous impose. Et lorsque la commune a besoin d'un coup de main, vous êtes nombreux à répondre présents comme vous le verrez dans ce bulletin.

Notre vie locale est bien sûr bouleversée avec l'annulation du repas des aînés, de la boom d'Halloween ou du repas communal qui ne permettra pas de fêter à bonne date les 100 ans de Rolande Painson. Mais nous espérons vivement que cette pandémie cesse au plus vite, sans dommage pour chacun d'entre vous, sachant que la commune, ce jour venu, saura organiser une vraie fête de partage et de convivialité. En attendant, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.



© RÉMI RAPPE

Jean-François LHERMITTE

RÉSERVES DE SÉCURITÉ INCENDIE : UN DOSSIER À REBONDISSEMENTS

La sécurité des biens et des personnes est une priorité essentielle des collectivités locales. Au printemps 2018, les services incendie du département nous avisaient de la situation dangereuse de certains hameaux protégés seulement par des mares qui se trouvaient à l'été, soit à sec, soit inaccessibles. La situation de la Boulinière, la Boucherie, le Breuil, l'Audouinière, l'Archerie et la Viclaire devenait ainsi un impératif absolu. Rapidement, une étude approfondie des besoins et des solutions éventuelles fut menée en liaison avec les services du SDIS 79. La solution des réserves incendie est apparue comme la seule possible car le débit du réseau d'eau n'est pas suffisant dans les hameaux pour y créer des bornes. Il fallut alors trouver des aires accessibles à des camions de 19 tonnes (poids des camions de pompiers), éloignées des lignes électriques et de bâtiments susceptibles de s'effondrer, et foncièrement disponibles. En Décembre 2018, le SDIS nous donnait son accord sur les options proposées par la commune pour un montant de devis de 28 000 euros TTC.

Rejet puis acceptation des services préfectoraux

Un dossier de demande de subvention a été déposé durant l'hiver 2019, ces dépenses étant éligibles à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au taux de 30%. En Juillet 2019, la commune recevait une lettre de rejet de la préfecture, sans aucune explication. Il semblerait que cette décision ubuesque soit du seul fait de la préfète de l'époque qui refusait toutes les demandes de ce type sans réelle explication. Les élus des Deux-Sèvres, et surtout nos deux sénateurs, furent alertés pour essayer d'infléchir cette position, mais sans succès. En Février 2020, la direction préfectorale changeait et les sénateurs intervinrent aussitôt auprès du nouveau fonctionnaire pour qu'il considère ces dépenses comme prioritaires. Deux mois plus tard, notre demande de subvention fut enfin acceptée et les ordres de services aux entreprises émis : terrassement des plates-formes, acquisition des bâches et clôture des réserves.

L'aide indispensable des habitants

Les travaux réalisés ces deux derniers mois ont mobilisé la participation bénévole et volontaire des germariens à certaines phases du chantier. Il faut donc remercier :

- Pour le déploiement des bâches (jusqu'à 270 kgs !) : Anthony et Rémi ÉCALLE, Paul BRAULT, André BLONDEAU, Bertrand POULAIN, Guillaume COLL, Jean-Marie PARNAUDEAU, Jean-François LHERMITTE et Hubert PAILLAT,



DE GAUCHE À DROITE : B. POULAIN, M. LE MAIRE, A. BLONDEAU, Y. JOLLY, H. PAILLAT, R. ÉCALLE

- Pour le remplissage des citernes : les familles MADANI-AUFFRAIS, TARIAN, ALLARD (Ambroise et son épouse), ÉCALLE (Anthony et Christelle) et LHERMITTE,

Sans oublier la commune de Ménigoute qui a réalisé les terrassements de la Boucherie ainsi que la ville de Parthenay qui a prêté le matériel permettant à nos tuyaux d'arrosage de traverser les routes communales.

EMPOISSONNEMENT DE L'ÉTANG

Depuis que la commune a repris la gestion du parc de l'étang, sa fréquentation n'a de cesse d'augmenter. Durant la saison 2020, ce sont plus de 600 pêcheurs qui l'ont fréquenté, profitant du cadre et de sa quiétude. Néanmoins, il importe de le regarnir de poissons périodiquement et c'est ainsi que 250 kgs de carpes et de gardons fournis par les étangs de la rue au Busseau ont été introduits dans notre frayère. D'autre part, en Janvier prochain, une dizaine de scions composés de chênes, châtaigniers et d'érables seront à nouveau plantés.



250 KILOS DE CARPES ET DE GARDONS ONT ÉTÉ LÂCHÉS DANS L'ÉTANG © DR

LA RÉGION SUBVENTIONNE LE COEUR DE VILLAGE

La région Nouvelle Aquitaine vient de nous accorder une subvention de 50 000 € pour notre projet de halle ouverte et polyvalente située au cœur de village, ce qui représente environ 50% d'une première estimation du coût de cette opération. Une autre demande de subvention pour un montant de 30 000 € a été déposée auprès de la Préfecture.

Les difficultés foncières sont résolues puisque le bâtiment a été acquis par la commune devant notaire le 6 Août dernier et que les terrains adjacents ont été expropriés par une décision de justice quelques jours avant, le 31 Juillet.

Les travaux du groupe de travail qui s'intéresse à ce dossier et qui s'est déjà réuni une douzaine de fois ont été interrompus par la pandémie. Il se réunira dès que cela sera possible pour débattre des différentes propositions de notre architecte, Eline BORDIER.

Il est en effet essentiel que ce bâtiment, pour polyvalent qu'il soit, soit approprié par nous tous, et contribue ainsi à recréer un cœur de village, autour du four à pain, de la rue de l'église et du parc de l'étang, accueillant notamment un café comme il en existait il y a seulement un demi siècle.



LA MAISON SITUÉE SUR LA FUTURE PLACE VA SE TRANSFORMER EN HALLE OUVERTE © ÉLINE BORDIER